



PRE-INSCRIPTION PERISCOLAIRE

Année Scolaire 2024-2025

Les Petits Futés
10 rue de l'Artois
68800 VIEUX-THANN

Chers parents,

2024 commence à peine qu'il faut déjà se projeter dans l'année scolaire à venir. Afin de satisfaire au mieux toutes les familles voici un document unique que nous vous demandons de remplir le plus rapidement possible afin de réserver une place pour votre (vos) enfant (s) dès maintenant.

Cette pré-inscription nous permettra de comptabiliser le nombre de nouveaux enfants que nous pourrons accueillir à la rentrée. A l'issue de la réunion de la commission chargée de la validation des places, la pré-inscription deviendra définitive au mois d'avril. Nous vous demandons de remplir cette pré-inscription **au plus juste en fonction de vos besoins !**

DOCUMENT A RETOURNER POUR LE 29 FEVRIER 2024 DERNIER DELAI

Attention : Les demandes incomplètes ne seront pas traitées !

Points à retenir :

- Les inscriptions définitives (du mois d'avril) seront validées pour **toute l'année scolaire** (hors vacances scolaires) ce qui vous assurera une place à l'année.
- La facturation se fera toujours en fin de mois sur la base des tarifs fixés par la commune et en fonction de vos revenus.

Nom(s) de(s) l'enfant(s) :		
➤	né(e) le	
➤ Classe :	école :	
➤	né(e) le	
➤ Classe :	école :	
➤	né(e) le	
➤ Classe :	école :	
➤	né(e) le	
➤ Classe :	école :	
Nom du père :		
Adresse		
N°de tel :		
Mail:		
Nom de l'employeur		
Nom de la mère :		
Adresse :		
N°de tel		
Mail :		
Nom de l'employeur		
Mon enfant fréquentait déjà la structure l'année dernière		
OUI NON		
PREINSCRIPTION ANNEE 2024/2025		
Cochez les créneaux souhaités		
	REPAS MIDI	SOIR jusqu'à 18h30
Lundi		
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		

Nous proposerons un accueil le mercredi de 7h45 à 18h30 :

	Matin + repas	Après-midi + repas	Journée	Après-midi + goûter
Mercredi				

Date et signature :

Remarques éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les informations recueillies sont obligatoires, la finalité principale de leur collecte est la constitution du dossier d'inscription. Ces informations seront enregistrées dans un fichier informatisé et seront conservées durant les cinq ans suivant la période d'inscription de votre enfant. Les données collectées sont destinées strictement aux services concernés par l'inscription et la facturation. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant et/ou concernant votre enfant ;
- Du droit à la portabilité de vos données ;
- Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant et/ou concernant votre enfant ;
- Du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à la direction du périscolaire « Les Petits Futés ». Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Si vous souhaitez plus d'information sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :

- Consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>
- Contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité : <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx>

Tel : 03.89.35.79.43 / Mail : directionlespetitsfutes@vieuxthann.fr

